

Paris, le 14 avril 2023

Les assureurs annoncent des mesures pour accompagner les sinistrés touchés par l'explosion de la rue de Tivoli à Marseille

- **Après l'explosion ayant entraîné l'effondrement d'un immeuble à Marseille dans la nuit du 8 au 9 avril, le bilan humain fait état de 8 morts et plusieurs blessés.**
- **Les assureurs annoncent des mesures concrètes pour venir en aide aux sinistrés : extension des délais de déclaration de sinistre, avance financière d'urgence et prise en charge des frais de relogement pour les habitants ayant dû être évacués.**

L'effondrement de l'immeuble du 17 rue de Tivoli à Marseille dans la nuit du 8 au 9 avril 2023 a créé une émotion dans tout le pays : le bilan humain fait état de 8 morts et plusieurs blessés y compris parmi les marins pompiers qui sont intervenus immédiatement sur les lieux de la catastrophe. L'effondrement total de cet immeuble a entraîné l'effondrement partiel d'un immeuble voisin et fortement fragilisé d'autres immeubles de la même rue. La mairie de Marseille a mis en place un périmètre de sécurité incluant des dizaines d'immeubles, dans l'attente d'études pour vérifier la solidité des bâtiments. Plusieurs centaines de personnes ont donc dû être évacuée en urgence.

Face aux drames humains et aux situations d'urgence qu'une telle catastrophe a générés, les assureurs se sont mobilisés aux côtés de la préfecture des Bouches-du-Rhône et de la mairie de Marseille pour venir en aide aux sinistrés. Ainsi, la profession s'engage :

- à accepter les déclarations de sinistre au-delà des délais contractuels et jusqu'au 31 mai. Les déclarations pourront être faites par tous les moyens : téléphone, internet, lettre simple... ;
- à verser une avance immédiate aux sinistrés pour faire face à leurs besoins urgents ;
- en cas de logement rendu inhabitable ou inaccessible, à prendre en charge, sur justificatifs, les frais de relogement des assurés pendant une période pouvant aller jusqu'à deux mois, même si le contrat ne prévoit pas de garantie « frais de relogement » ou que cette garantie prévue au contrat a une durée inférieure à deux mois.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : *« Un drame terrible est survenu à Marseille dans la nuit du 8 au 9 avril. Nous pensons avant tout aux familles des victimes qui ont perdu la vie, aux nombreux blessés et aux centaines de personnes qui ont dû quitter leur logement en catastrophe. Les assureurs sont naturellement à leurs côtés dans ces moments extrêmement difficiles. C'est la raison pour laquelle nous annonçons aujourd'hui des mesures concrètes afin d'accompagner les victimes après ce traumatisme. »*

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille

n.caille@franceassureurs.fr

+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr

+33 (0) 6 76 52 26 55

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 248 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse France Assureurs

Nadiera Caille

n.caille@franceassureurs.fr

+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier

jb.mounier@franceassureurs.fr

+33 (0) 6 76 52 26 55

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)